



De la flexibilité pour
protéger notre avenir

Négociations avec le STTP
Septembre 2024

Le point sur les négociations avec le STTP – Concentrer nos efforts pour assurer notre avenir

Bonjour,

Nos négociations avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) ont lieu à un moment critique pour l'entreprise. Depuis 2018, nous avons perdu 3 milliards de dollars, dont 748 millions de dollars l'an dernier. Notre plus grand secteur d'activité, la livraison de colis, est grandement menacé, car un nombre croissant d'entreprises concurrentes du secteur privé offrent des niveaux de service et des options pour lesquels Postes Canada n'est tout simplement pas conçue. Pour changer la donne, nous devons faire les choses différemment.

Nous comprenons tout de même l'importance de ces négociations pour vous et les personnes qui comptent sur vous. C'est pourquoi nous voulons vous présenter les principes qui guident nos discussions. Comme vous le verrez, nous nous efforçons d'assurer l'avenir de notre important service national et de faire ce qu'il faut pour les personnes qui fournissent ce service chaque jour. Nos principes sont les suivants :

- **Renforcer notre position en tant qu'entreprise de livraison du pays**
- **Assurer notre avenir financier**
- **Gagner en flexibilité pour acquérir de la clientèle et la fidéliser**
- **Demeurer un employeur de choix**

Les pages suivantes fournissent plus de détails sur ce que chacun de nos quatre principes signifie pour les négociations et pour notre personnel. Ils concernent l'avenir de Postes Canada et la croissance de notre secteur Colis. Ils visent à nous donner la **flexibilité nécessaire pour protéger notre avenir** en veillant à ce que nous puissions acquérir et fidéliser de la clientèle dans le marché hautement concurrentiel d'aujourd'hui.

Par-dessus tout, nous sommes déterminés à conclure des conventions collectives négociées sans arrêt de travail et à vous tenir au courant tout au long du processus. Nous comprenons également que ce processus peut être stressant et nous voulons rappeler à tout le monde que notre programme confidentiel d'aide aux employés et à la famille est disponible en tout temps, sans frais pour vous et votre famille, au 1 866 565-4903.

Sincères salutations,

Susan Margles
Chef du personnel et de la sécurité

De la flexibilité pour protéger notre avenir

Nos quatre principes directeurs



Négociations avec le STTP

Septembre 2024

Renforcer notre position en tant qu'entreprise de livraison du pays

- Nous croyons fermement au service postal et au fait que nous pouvons continuer à être une entreprise de premier plan dans le commerce en ligne. Notre avenir repose sur la croissance de notre secteur Colis.
- Dans la réalité du marché actuel de la livraison des colis, la clientèle a plus d'options que jamais.
- Nous rivalisons contre des entreprises de livraison conçues pour répondre aux nouvelles demandes des commerces en ligne d'aujourd'hui.
- Nous devons repositionner le service postal pour mieux répondre aux besoins en évolution du marché, ce qui nous permettra d'acquérir et de fidéliser la clientèle.

Assurer notre avenir financier

- La modernisation de nos opérations, y compris notre infrastructure et nos modèles de main-d'œuvre, est nécessaire pour être plus agiles et nous démarquer dans la livraison pour le cybercommerce.
- Si nous ne nous modernisons pas et ne nous transformons pas, nous continuerons de perdre du terrain dans un marché des colis en croissance. Si nous accusons un retard encore plus important, nous subirons inévitablement des pertes à l'avenir.
- Le retour à l'autonomie financière est indispensable pour que nous puissions investir dans notre avenir et dans notre personnel.

Gagner en flexibilité pour acquérir de la clientèle et la fidéliser

- Dans un marché des colis en évolution rapide, nous utilisons un modèle de livraison rigide conçu pour les envois poste lettres, cinq jours par semaine. Notre avenir dépend de notre flexibilité pour répondre aux attentes de notre clientèle.
- Nous avons besoin d'une approche de livraison abordable et sur sept jours qui peut s'adapter à la dynamique du marché, aux fluctuations des volumes et aux nouvelles offres de service.
- Nous avons besoin d'un modèle avec des horaires de dotation flexibles nous permettant de répondre aux attentes de la clientèle et du marché.

Demeurer un employeur de choix

- Nous savons à quel point la rémunération et les avantages sociaux sont importants pour les membres de notre personnel et leur famille.
- Nous restons déterminés à être un employeur de choix et à faire ce qu'il faut pour nos employés.
- Cela signifie d'offrir des emplois attrayants assortis de bons avantages sociaux et d'une bonne rémunération, tout en tenant compte des contraintes de notre réalité financière.
- Cela signifie aussi de ne pas faire de compromis sur une culture positive et engageante, un milieu de travail sécuritaire et des occasions de croissance.

Conventions collectives négociées

Tout au long du présent processus, nous sommes déterminés à négocier de manière collaborative et dans le respect mutuel.

Pour ce faire, Postes Canada vise à négocier des conventions collectives avec le STTP sans arrêt de travail.

Où nous en sommes

Nous vous tiendrons au courant des négociations en cours avec le STTP.

- Les deux conventions collectives entre Postes Canada et le STTP ont expiré le 31 décembre 2023 (Factrices et facteurs ruraux et suburbains) et le 31 janvier 2024 (Exploitation postale urbaine). En vertu du *Code canadien du travail*, ces conventions collectives continuent de s'appliquer au personnel représenté par le STTP.
- Les discussions avec le STTP ont commencé le 15 novembre 2023. Jusqu'à présent, plus de 100 rencontres ont eu lieu.
- Après huit mois de négociations, le STTP a fait parvenir des avis de différend au ministre du Travail le 2 août 2024.
- Les avis de différend nous font entrer dans une phase dite de conciliation, qui prévoit un délai prolongé pour que les parties continuent de négocier avec l'aide d'un conciliateur et d'une conciliatrice externes neutres. Les discussions sont en cours.

Prochaines étapes

Avec l'aide du conciliateur et de la conciliatrice, nous nous attendons à ce que les parties soient en mesure d'échanger des propositions exhaustives au cours des prochaines semaines. Nous adhérons pleinement au processus de négociation et nous sommes déterminés à conclure des ententes négociées sans interruption de travail.

Informez-vous

Nous vous tiendrons au courant du déroulement des négociations des façons suivantes :

Envois à votre domicile :

Surveillez les envois à votre domicile.

Centre d'information sur les négociations :

Lisez et commentez les nouvelles et les renseignements importants. Vous n'avez qu'à aller sur postescanada.ca et à cliquer sur « **Je travaille à Postes Canada** » au bas de la page. Vous trouverez un lien vers le **Centre d'information sur les négociations**.

Fonction de commentaires activée

Les commentaires sont maintenant accessibles dans le Centre d'information sur les négociations. Votre vie privée est protégée et aucune ouverture de session n'est requise. Allez à postescanada.ca et cliquez sur « **Je travaille à Postes Canada** ».

